

Infrastructure – Développement du réseau – 1001 Lausanne

Groupe de réflexion de la Riviera  
Monsieur  
Pierre Seidel  
Verger de Meruz 2  
1804 Corsier-sur-Vevey

Lausanne, le 13 février 2012

### **Proposition de changement de nom de trois gares ou haltes**

Monsieur,

Nous avons bien reçu votre courriel du 1<sup>er</sup> février 2012 concernant le sujet cité en titre, qui a retenu toute notre attention et vous en remercions.

Le changement de noms de gares est une décision de la compétence de l'Office Fédéral des Transports (OFT), section Réseau ferré. Les demandes sont à adresser par celui qui désire le changement de dénomination, nous laissons donc le soin aux autorités compétentes d'adresser leurs demandes à l'OFT.

De tels changements de noms pour d'autres gares ont déjà été étudiés, les coûts de ces changements sont relativement élevés.

En effet, il y a lieu de modifier non seulement la signalétique in situ des différentes gares. Il faut également d'adapter toute la programmation de l'information acoustique et visuelle à la clientèle dans les trains et les gares, tous les documents d'horaire papier et informatiques, ainsi que les plans, les documentations techniques, etc.

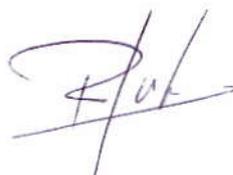
Comme le mentionne explicitement l'Ordonnance sur les noms géographiques (ONGéo), les coûts sont entièrement à la charge du requérant.

Au vu des considérations ci-dessus, nous laissons le soin à l'OFT de statuer sur d'éventuelles demandes.

Nous espérons ainsi avoir répondu à vos remarques et vous prions d'agréer, Monsieur, nos meilleures salutations.



Bernard Khupfer  
Key Account Manager  
Responsable Vaud et Genève



Raphaël Gerbex  
Développeur du réseau  
Responsable du secteur Vaud